



HAL
open science

Les paradigmes de conjugaison en marchois (Croissant limousin) : entre Oc et Oïl

Maximilien Guérin

► **To cite this version:**

Maximilien Guérin. Les paradigmes de conjugaison en marchois (Croissant limousin) : entre Oc et Oïl. XII^e Congrès de l'Associacion internacionala d'estudis occitans, AIEO, Jul 2017, Albi, France. pp.215-225. halshs-03166938

HAL Id: halshs-03166938

<https://shs.hal.science/halshs-03166938v1>

Submitted on 6 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ACTES DU **XII**^{e/n} **CONGRÈS**
de l'Associacion Internacionala d'Estudis Occitans
de l'Association Internationale d'Études Occitanes
ALBI, 10-15/07 2017

édités par Jean-François Courouau
en collaboration avec David Fabié
editats per Joan-Francès Courouau
en colaboracion amb Dàvid Fabié

Fid elitats
e t **élités**
dissi déncias
dences

Section française de l'Association internationale d'études occitanes

SFAIEO

Vol. 1



Les paradigmes de conjugaison en marchois (Croissant limousin) : entre Oc et Oïl¹

Introduction

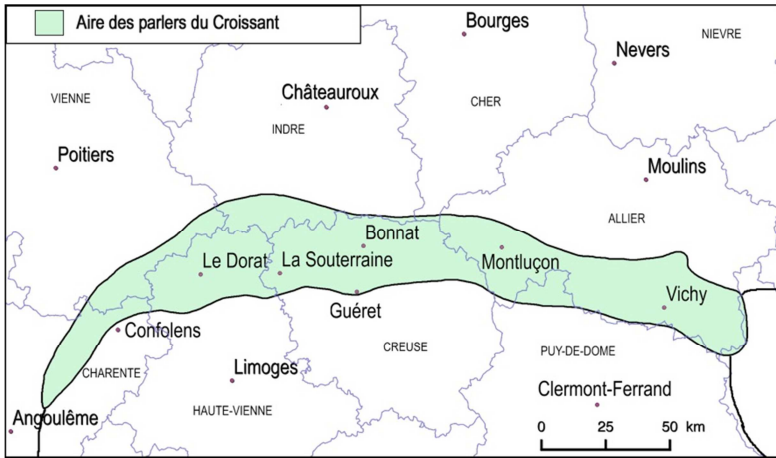
La zone linguistique du Croissant constitue la zone de transition entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc (Brun-Trigaud 1990, 19). Elle présente sur les cartes une forme de demi-lune, d'où le terme de « Croissant », créé par Ronjat (1913, 6-7). Plus précisément, cette zone marque la transition entre les variétés nord-occitanes (limousin, auvergnat) et plusieurs variétés d'oïl (poitevin-saintongeais, berrichon, français).



La zone du Croissant au sein de l'espace gallo-roman (source : DGLFLF)

Le terme « marchois » renvoie spécifiquement aux parlers du Croissant pratiqués en zone limousine (nord-ouest de la Creuse, nord de la Haute-Vienne, sud de l'Indre, sud-est de la Vienne et nord-est de la Charente). Ce terme fait référence à l'ancien Comté de la Marche, dont le territoire correspond en partie à l'aire linguistique du marchois.

¹ Cette recherche s'insère dans les projets suivants, gérés par l'Agence Nationale de la Recherche : ANR-17-CE27-0001-01 (Projet "Les parlers du Croissant : une approche multidisciplinaire du contact oc-oïl") et ANR-10-LABX-0083 (programme "Investissements d'Avenir", Labex EFL, Axe 3, Opération LC4 - "Les parlers du Croissant : une aire de contact entre oc et oïl").



Situation géographique de la zone du Croissant (Guylaine Brun-Trigaud)

L'ensemble marchois, même s'il présente une certaine unité linguistique, demeure relativement hétérogène (Brun-Trigaud 1992, 23). C'est particulièrement notable lorsqu'on étudie des phénomènes grammaticaux précis. Dans cet article, nous nous limiterons à deux parlers marchois : le parler de Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne)² et le parler de Gartempe (Creuse).

L'objectif de cet article est de présenter plusieurs traits des paradigmes de conjugaison du marchois. Nous montrerons ce qui, dans la conjugaison, est commun avec les parlers d'oïl (français et poitevin-saintongeais), ce qui est commun avec les parlers d'oc (notamment limousin), et ce qui est spécifique à ces parlers.

1. Présentation des données

1.1. Sources des données

Les données de dompieroises (parler marchois de Dompierre-les-Églises) sont issues de deux enquêtes de terrain que nous avons réalisées auprès de locuteurs de la langue en août 2016 et mars 2017. Les données de gartempaud (parler marchois de Gartempe) sont issues de Quint (1996). Les données d'occitan limousin sont essentiellement issues de Lavalade (1987 ; 1999) et ont été vérifiées par Jean-Christophe Dourdet³. Les données d'occitan languedocien standard, appelé également occitan central, sont essentiellement issues de Sauzet (2016) et ont été vérifiées par Nicolas Quint. Les données de poitevin-saintongeais sont issues de Gautier (1993) et Pivetea (2006) et ont été vérifiées par Jean-Christophe Dourdet. Les données du français correspondent au français d'Île-de-France, dont nous sommes locuteur natif.

1.2. Transcription des données

Les données en occitan (limousin et central) sont transcrites suivant la norme classique (ou « norme alibertine »). Les données en poitevin-saintongeais sont transcrites suivant la graphie normalisée recommandée par l'Union Poitou-Charentes-Vendée Pour la Culture Populaire (UICP-Métive).

Les données en marchois (dompieroises et gartempaud) sont transcrites à l'aide d'une adaptation de la norme classique de l'occitan. Cette graphie, proche de celles utilisées par Quint (1991 ; 1996) ou Lavalade (1987, 119-146), est celle utilisée par Quint (2014, 469-474). Notons

² Sauf mention contraire, les traits que nous décrivons pour le parler de Dompierre sont également attestés dans les parlers de Dinsac, Oradour-Saint-Genest, Azat-le-Ris (Lavalade 1987, 119-146) et Saint-Priest-la-Feuille (Quint 1991).

³ Maître de conférence en poitevin-saintongeais et occitan à l'Université de Poitiers.

que dans cette graphie, les accents graphiques sur les voyelles notent uniquement l'aperture de la voyelle, jamais l'accent tonique.

2. Traits Oc dans la conjugaison du marchois

Les paradigmes de conjugaison du marchois présentent de très nombreux traits communs avec l'occitan. De fait, presque la totalité des suffixes de flexion verbale sont similaires à ceux attestés en occitan limousin et/ou central. Ainsi, dans la conjugaison des parlers marchois, notamment ceux de la Basse-Marche (nord de la Haute-Vienne, nord-ouest de la Creuse), on peut constater « une forte appartenance globale à la morphologie générale limousine et plus largement occitane » (Lavalade 1987, 123).

Dans cette partie, nous présentons plusieurs des traits les plus saillants de cette proximité entre marchois et occitan. Nous décrivons la flexion de l'infinitif des verbes du premier groupe, de l'imparfait, du prétérit, de la troisième personne du singulier du futur, et du participe passé féminin.

2.1. Infinitif des verbes du premier groupe

En marchois, les verbes du premier groupe présentent le suffixe *-ar* [a] à l'infinitif (1a-b). Cette situation est identique à celle observée en occitan limousin (1c) et central (1d). En revanche, la situation est différente dans les parlers d'oïl. En français, le suffixe est [e] (1f). En poitevin-saintongeais, la prononciation du suffixe diffère selon les parlers. Dans les parlers les plus proches du Croissant, comme le civraisien (sud de la Vienne), il se prononce [e] (1e) (Gautier 1993, 32).

- | | | | | |
|-----|----|-------------------------|----------------|------------|
| (1) | a. | Marchois dompierois : | <i>chantar</i> | /ʃã'ta/ |
| | b. | Marchois gartempaud : | <i>chantar</i> | /tsã'ta/ |
| | c. | Occitan limousin : | <i>chantar</i> | /tsãn'ta:/ |
| | d. | Occitan central : | <i>cantar</i> | /kan'ta/ |
| | e. | Poitevin-saintongeais : | <i>chantàe</i> | /ʃã'te/ |
| | f. | Français : | <i>chanter</i> | /ʃã'te/ |

2.2. Imparfait des verbes du premier groupe

En marchois, le suffixe d'imparfait des verbes du premier groupe présentent un *-v-* (2a-b). Cette situation est identique à celle observée en occitan limousin (2c) et central (2d). En revanche, elle est différente dans les parlers d'oïl. Dans ces parlers, le suffixes d'imparfait des verbes du premier groupe ne présente aucune consonne, quelque soit la personne (2e-f).

- | | | | | |
|-----|----|-------------------------|--------------------|--------------|
| (2) | a. | Marchois dompierois : | <i>i chantève</i> | /i ʃã'tev/ |
| | b. | Marchois gartempaud : | <i>i chantave</i> | /i tsã'tavø/ |
| | c. | Occitan limousin : | <i>chantava</i> | /tsãn'tavø/ |
| | d. | Occitan central : | <i>cantavi</i> | /kan'taβi/ |
| | e. | Poitevin-saintongeais : | <i>i chantàe</i> | /i ʃã'te/ |
| | f. | Français : | <i>je chantais</i> | /ʒø ʃã'tɛ/ |

2.3. Prétérit

Dans plusieurs parlers de la Basse-Marche, notamment celui de Dompierre, le suffixe de prétérit (passé simple) présente un *-er-* (Lavalade 1987, 122) (3a). Malgré de légères différences dans l'aperture de la voyelle, cette situation est identique à celle observée en occitan limousin (3c) et central (3d). En gartempaud⁴, le suffixe du prétérit présente un *-et-* (3b). Cet élément se retrouve dans plusieurs parlers occitans limousins de la Haute-Vienne, de la Charente et de la

⁴ Comme en marchois de Saint-Priest-la-Feuille (Quint 1991, 34-51).

Dordogne (Chabaneau 1876, 278).⁵ En revanche, la forme du suffixe est différente dans les parlers d'oïl (3d-e).

- | | | | | |
|-----|----|-------------------------|---------------------|---------------|
| (3) | a. | Marchois dompierreois : | <i>te chantéras</i> | /tə ʃãtə'ra/ |
| | b. | Marchois gartempaud : | <i>te chantetas</i> | /tə tsãtə'ta/ |
| | c. | Occitan limousin : | <i>chanteres</i> | /tsãn'tere/ |
| | d. | Occitan central : | <i>cantères</i> | /kan'teres/ |
| | e. | Poitevin-saintongeais : | <i>te chantis</i> | /tə ʃã'ti/ |
| | f. | Français : | <i>tu chantas</i> | /ty ʃã'ta/ |

Les éléments *-er-* et *-et-* sont clairement occitans ; ils proviennent de l'occitan médiéval. Ainsi, selon Alibert (1976, 102), l'origine de l'élément *-er-* est « la tèrça persona del plural del preterit de l'anciana lenga en *-èron e del condicional passat en -èra* ». Selon Chabaneau (1876, 281) l'élément *-et-* pourrait être issu du suffixe de troisième personne du singulier du prétérit de l'occitan médiéval *-èt*. Ce changement par analogie aurait ainsi permis de lever des ambiguïtés dans le paradigme de conjugaison, en permettant notamment de « distinguer toutes les personnes des personnes correspondantes des autres temps avec lesquelles elles pouvaient se confondre » Chabaneau (1876, 280).

2.4. Troisième personne du singulier du futur

En marchois, la voyelle finale du suffixe de la troisième personne du singulier au futur est une voyelle moyenne (4a-b). Cette situation est similaire à celle observée en occitan limousin (4c). En revanche, elle diffère de celle observée en occitan central (4d) ou dans les parlers d'oïl (4e-f) où la voyelle finale est ouverte : [a].

- | | | | | |
|-----|----|-------------------------|---------------------|--------------|
| (4) | a. | Marchois dompierreois : | <i>o chantereü</i> | /u ʃãtə'rø/ |
| | b. | Marchois gartempaud : | <i>au chantereü</i> | /o tsãtə'rø/ |
| | c. | Occitan limousin : | <i>chantará</i> | /tsãnta'rã/ |
| | d. | Occitan central : | <i>cantarà</i> | /kanta'ra/ |
| | e. | Poitevin-saintongeais : | <i>le chanterat</i> | /lə ʃãtə'ra/ |
| | f. | Français : | <i>il chantera</i> | /il ʃãtə'ʁa/ |

2.5. Participe passé féminin

Le suffixe du participe passé féminin est de la forme *-Vd* (5a-b). Cette situation est identique à celle observée en occitan limousin (5c) et central (5d). En revanche, elle est différente dans les parlers d'oïl, où le suffixe ne présente aucune consonne (5e-f).

- | | | | | |
|-----|----|-------------------------|-----------------|-------------|
| (5) | a. | Marchois dompierreois : | <i>chantade</i> | /ʃã'tad/ |
| | b. | Marchois gartempaud : | <i>chantade</i> | /tsã'tadø/ |
| | c. | Occitan limousin : | <i>chantada</i> | /tsãn'tadø/ |
| | d. | Occitan central : | <i>cantada</i> | /kan'tadø/ |
| | e. | Poitevin-saintongeais : | <i>chantàie</i> | /ʃã'tej/ |
| | f. | Français : | <i>chantée</i> | /ʃã'te/ |

3. Traits Oïl dans la conjugaison du marchois

La conjugaison du marchois partage également plusieurs traits avec les variétés d'oïl. Néanmoins, à la différence des traits communs avec l'occitan, les traits communs avec l'oïl concernent surtout des éléments non liés à la morphologie flexionnelle.

Nous avons relevé trois traits que le marchois partage avec l'oïl : la prosodie (notamment au sein du système de conjugaison), la présence du pronom personnel sujet, et la consonne finale du suffixe d'infinitif.

⁵ On la retrouve également en bas-auvergnat (Puy-de-Dôme), cf. Roux 2017 ; Ronjat 1937, § 579 β.

3.1. Prosodie

Dans de nombreux parlers marchois, l'accent tombe toujours sur la dernière syllabe du mot⁶. Ce phénomène s'observe également dans la conjugaison. Quelque soit la flexion, l'accent tombe toujours sur la dernière syllabe du verbe (6a-b). On observe le même phénomène dans les parlers d'oïl, comme en poitevin-saintongeais (6c) ou en français (6d)⁷.

En revanche, la situation est différente en occitan limousin et central. Dans ces parlers, l'accent n'est pas fixe. Dans la conjugaison, la place de l'accent va dépendre du temps, du mode et/ou de la personne. Par exemple, au présent de l'indicatif, l'accent porte sur la dernière syllabe à la première personne du pluriel alors qu'il porte sur la pénultième à la troisième personne du pluriel (6e-f).

	<u>1PL</u>		<u>3PL</u>	
(6) a. Marchois dompierois :	<i>neus chantam</i>	/nə ʃã'tã/	<i>ilhs chantan</i>	/i ʃã'tã/
b. Marchois gartempaud :	<i>neus chantam</i>	/nə tsã'tã/	<i>ilhs chantan</i>	/i tsã'tã/
c. Poitevin-saintongeais :	<i>i chantun</i>	/i ʃã'tũ/	<i>le chantant</i>	/lə ʃã'tã/
d. Français :	<i>nous chantons</i>	/nu ʃã'tõ/	<i>ils chantent</i>	/il ʃã't/
e. Occitan limousin :	<i>chantem</i>	/tsã'tẽ/	<i>chanten</i>	/'tsã'tẽ/
f. Occitan central :	<i>cantam</i>	/kan'tan/	<i>cantan</i>	/'kantɔn/ ⁸

3.2. Présence du pronom personnel sujet

En marchois, l'emploi du pronom personnel sujet est obligatoire (Lavalade 1987, 121) (7a-b). On observe le même phénomène dans les parlers d'oïl (6c-d). En revanche, l'occitan limousin⁹ et l'occitan central sont des langues pro-drop (comme l'espagnol ou l'italien). Dans ces langues, la personne est exprimée uniquement par la flexion verbale (7e-f).

(7) a. Marchois dompierois :	<i>i chante</i>	/i ʃã't/
b. Marchois gartempaud :	<i>i chante</i>	/i 'tsã't/
c. Poitevin-saintongeais :	<i>i chante</i>	/i ʃã't/
d. Français :	<i>je chante</i>	/ʒə ʃã't/
e. Occitan limousin :	<i>chanti</i>	/'tsãnti/
f. Occitan central :	<i>canti</i>	/'kanti/

3.3. Consonne finale du suffixe d'infinitif

Le *-r* final étymologique roman de l'infinitif a disparu pour les verbes du premier groupe, mais s'est maintenu pour les verbes des autres groupes (8a-b). On observe le même phénomène en français (8c). En poitevin-saintongeais, cela dépend des parlers. Seuls les parlers de l'ouest du Bas-Poitou (Vendée) ont conservé le *-r* pour les verbes du second groupe (Gautier 1993, 82). Dans la plupart des autres parlers, la situation est identique à celle de l'occitan (8d). En occitan limousin, le *-r* a disparu à tous les groupes, mais sa disparition a entraîné un allongement compensatoire (8e). Enfin, en occitan central, le *-r* a disparu à tous les groupes.

⁶ En gartempaud, il existe néanmoins une nuance : « si le mot est terminé par un *-e* [ə] dit muet, l'accent tonique porte sur la voyelle précédente. » (Quint 1996, 29).

⁷ Dans l'exemple français, l'accent tombe sur le radical car le suffixe flexionnel a disparu de la langue parlée au cours de l'évolution de la langue.

⁸ En languedocien vernaculaire, on rencontre également les variantes 1PL *cantèm* /kan'tɛn/ et 3PL *canton* /'kantu/.

⁹ Dans plusieurs parlers clairement occitans du Haut-Limousin (au nord de Limoges) l'emploi du pronom personnel sujet est plus étendu (Quint 2014, 479-480). Néanmoins, ces parlers sont relativement marginaux par rapport à l'ensemble occitan limousin.

(8)		<u>Verbe du 1^{er} groupe</u>	<u>Verbe du 2^e groupe</u>
a.	Marchois dompierreois :	<i>chantar</i> /jã'ta/	<i>chausir</i> /fo'zir/
b.	Marchois gartempaud :	<i>chantar</i> /tsã'ta/	<i>chausir</i> /tso'zir/
c.	Français :	<i>chanter</i> /jã'te/	<i>choisir</i> /fwa'zir/
d.	Poitevin-saintongeais :	<i>chantàe</i> /jã'te/	<i>choesi(r)</i> /foe'zi(r)/
e.	Occitan limousin :	<i>chantar</i> /tsã'n'ta:/	<i>chausir</i> /tsow'zi:/
f.	Occitan central :	<i>cantar</i> /kan'ta/	<i>causir</i> /kaw'zi/

4. Traits spécifiques dans la conjugaison du marchois

Comme nous venons de le voir, la morphologie flexionnelle verbale du marchois présente de très grandes similitudes avec celle de l'occitan. En outre, les paradigmes de conjugaison du marchois partagent quelques traits avec l'oïl. Néanmoins, la conjugaison du marchois présente également quelques traits qui lui sont propres, qu'on ne retrouve pas en occitan ou dans les variétés d'oïl en contact.

On peut constater que la conjugaison du marchois est relativement régulière, en comparaison à celles des autres parlers gallo-romans. Cela est essentiellement dû à une tendance à généraliser certaines flexions verbales. Ainsi, on observe la généralisation de la flexion des verbes du premier groupe à tous les verbes, la généralisation de la flexion de l'indicatif à tous les modes, ou encore la généralisation de la flexion de l'imparfait des verbes du premier groupe à tous les verbes.

Par ailleurs, la conjugaison du marchois présentent également quelques caractéristiques propres telles que la forme du suffixe du conditionnel, l'emploi du subjonctif imparfait, ou encore la forme des pronoms personnels sujets.

4.1. Généralisation de la flexion des verbes du premier groupe à tous les verbes

En marchois, la flexion verbale des première et troisième personnes du pluriel de l'indicatif présent des verbes du premier groupe a été généralisée à presque tous les verbes (Lavalade 1987, 121) (9a-b). Il ne s'agit pas d'un phénomène propre au marchois. En effet, on observe un phénomène semblable dans les parlers d'oïl (9c-d). En revanche, la situation est différente en occitan limousin et central. Dans la plupart de ces parlers, la flexion est différente selon le groupe auquel appartient le verbe (9e-f).

(9)		<u>Verbe du 1^{er} groupe</u>	<u>Verbe du 2^e groupe</u>
a.	Marchois dompierreois :	<i>neus chantam</i> /nə jã'tã/	<i>neus chausissam</i> /nə fozi'sã/
b.	Marchois gartempaud :	<i>neus chantam</i> /nə tsã'tã/	<i>neus chausissam</i> /nə tsozi'sã/
c.	Poitevin-saintongeais :	<i>i chantun</i> /i jã'tũ/	<i>i choeissun</i> /i foezi'sũ/
d.	Français :	<i>nous chantons</i> /nu jã'tõ/	<i>nous choissons</i> /nu fwazi'sõ/
e.	Occitan limousin :	<i>chantem</i> /tsã'tẽ/	<i>chausissam</i> /tsowzi'sã/
f.	Occitan central :	<i>cantam</i> /kan'tan/	<i>causissèm</i> /kawzi'sen/

4.2. Généralisation de la flexion de l'indicatif à tous les modes

La flexion verbale des première et troisième personnes du pluriel de l'indicatif présent a été généralisée à tous les temps et tous les modes (10a-b). On observe un phénomène semblable en poitevin-saintongeais (10c). En revanche, la situation est différente en français (10d), en occitan limousin (10e) et central (10f).

(10)		<u>Indicatif présent</u>	<u>Subjonctif présent</u>
a.	Marchois dompierreois :	<i>neus chantam</i> /nə jã'tã/	<i>neus chantam</i> /nə jã'tã/
b.	Marchois gartempaud :	<i>neus chantam</i> /nə tsã'tã/	<i>neus chantam</i> /nə tsã'tã/
c.	Poitevin-saintongeais :	<i>i chantun</i> /i jã'tũ/	<i>i chantun</i> /i jã'tũ/
d.	Français :	<i>nous chantons</i> /nu jã'tõ/	<i>nous chantions</i> /nu 'jãtjõ/
e.	Occitan limousin :	<i>chantem</i> /tsã'tẽ/	<i>chantam</i> /tsã'tã/
f.	Occitan central :	<i>cantam</i> /kan'tan/	<i>cantem</i> /kan'ten/

4.3. Généralisation de la flexion de l'imparfait des verbes du premier groupe à tous les verbes

Dans plusieurs parlers de la Basse-Marche, notamment celui de Dompierre, le suffixe *-èv-* de l'imparfait des verbes du premier groupe a été généralisé à presque tous les verbes (Lavalade 1987, 121) (11a)¹⁰. Dans les parlers d'oïl, le suffixe de l'imparfait n'a pas la même forme que celui des parlers de la Basse-Marche. Néanmoins, on remarque un phénomène semblable de généralisation : le suffixe est identique pour la plupart des verbes (11b-c). En revanche, en occitan limousin (11d) et central (11e), la forme du suffixe d'imparfait diffère suivant le groupe du verbe.

(11)		<u>Verbe du 1^{er} groupe</u>	<u>Verbe du 2^e groupe</u>
a.	Marchois dompierois :	<i>o chantève</i> /u fã'tev/	<i>o chausissève</i> /u fozi'sev/
b.	Poitevin-saintongeais :	<i>le chantét</i> /lə fã'te/	<i>le choessét</i> /lə foezi'se/
c.	Français :	<i>il chantait</i> /il fã'te/	<i>il choisissait</i> /il fwazi'se/
d.	Occitan limousin :	<i>chantava</i> /tsã'tavə/	<i>chaussia</i> /tsɔwzi'sjə/
e.	Occitan central :	<i>cantava</i> /kan'taβə/	<i>caussia</i> /kawzi'sjə/

4.4. Suffixe du futur

En marchois, au futur des verbes du premier groupe, on observe un remplacement du [a] atone par un schwa (ou une élision) (Lavalade 1987, 122) (12a-b). Ce phénomène semble similaire à celui observé en oïl (12c-d). Cependant, la situation est en fait un peu différente.

Dans la plupart des langues romanes, notamment gallo-romanes, le futur est issu de la grammaticalisation d'une périphrase latine composée du verbe à l'infinitif suivi par l'auxiliaire « avoir » au présent : *cantāre habeo* 'je chanterai' (Benveniste 1974, 131). C'est clairement ce que l'on observe en occitan limousin (12e) et central (12f). C'est également ce que l'on observe en français (12c). Dans cette langue, la voyelle moyenne [e] de l'infinitif est devenu [ə] en position atone. On observe ce phénomène ailleurs dans la langue ; par exemple : *appel* /apɛl/ ; *appeler* /apɛlə/. Le même phénomène est observé en poitevin-saintongeais (12d).

En revanche, en marchois, la forme du futur semble déconnectée de la forme de l'infinitif en synchronie. En effet, le remplacement du [a] atone par un schwa ne semble pas attesté ailleurs dans la langue en synchronie. Il est possible que cette forme du futur soit due au contact avec les parlers d'oïl. Une autre hypothèse serait que le [a] non accentué de la forme du futur de l'occitan médiéval ait évolué en schwa en marchois moderne, alors que le [a] accentué de l'infinitif s'est maintenu. Cette évolution phonétique est attestée pour d'autres mots dans la langue.

(12)		<u>Futur</u>	<u>Infinitif</u>
a.	Marchois dompierois :	<i>i chanterai</i> /i fãtə're/	<i>chantar</i> /fã'ta/
b.	Marchois gartempaud :	<i>i chanterai</i> /i tsãtə'raj/	<i>chantar</i> /tsã'ta/
c.	Français :	<i>je chanterai</i> /ʒə fãtə've/	<i>chanter</i> /fã'te/
d.	Poitevin-saintongeais :	<i>i chanterae</i> /i fãtə're/	<i>chantâe</i> ¹¹ /fã'te/
e.	Occitan limousin :	<i>chantarai</i> /tsãnta'raj/	<i>chantar</i> /tsãn'ta:/
f.	Occitan central :	<i>cantarai</i> /kanta'raj/	<i>cantar</i> /kan'ta/

4.5. Suffixe du conditionnel

Dans plusieurs parlers de la Basse-Marche, notamment celui de Dompierre, il y a eu chute du *-a* (étymologique) du suffixe de conditionnel à la première et troisième personne du singulier (Lavalade 1987, 122) (13a). Ce phénomène est à mettre en regard avec les formes de l'occitan limousin (13c) et central (13d). Il peut s'expliquer par le fait qu'en occitan médiéval, l'accent tonique portait sur le *-i-*, et la voyelle finale était atone (Rourret 2006, 164). Notons qu'en

¹⁰ Dans d'autres parlers marchois, la flexion de l'imparfait est plus proche de celle de l'occitan. Ainsi, en gartempaud, la flexion des verbes du deuxième groupe sera : *au chausissé* /o tso'ziʃə/.

¹¹ Le *-r* étymologique de l'infinitif n'est pas noté dans la graphie normalisée du poitevin-saintongeais.

gartempaud, c'est le *-r-* du radical infinitif qui a disparu (13b) (Quint 1996, 107). Enfin, dans les parlers d'oïl, le suffixe présente une forme différente (13e-f).

- (13) a. Marchois dompierois : *o chanteri* /uʃātə'ri/
 b. Marchois gartempaud : *au chanteïeu* /o tsātə'jø/
 c. Occitan limousin : *chantariá* /tsānta'rjə/
 d. Occitan central : *cantariá* /kanta'rjə/
 e. Poitevin-saintongeais : *le chanterét* /lə ʃātə're/
 f. Français : *il chanterait* /il ʃātə've/

4.6. Emploi du subjonctif imparfait

Dans plusieurs parlers de la Basse-Marche, notamment celui de Dompierre, on observe une disparition partielle du subjonctif présent au profit du subjonctif imparfait ; c'est-à-dire une utilisation des formes du subjonctif imparfait dans des contextes où le subjonctif présent serait attendu.

En français, lorsque le verbe de la proposition principale (V1) est au passé (ou au conditionnel), le verbe de la subordonnée complétive (V2) sera au subjonctif présent (14a). Il n'y a plus de concordance des temps dans cette langue car le subjonctif imparfait a disparu de la langue orale. En poitevin-saintongeais (14b)¹², occitan central (14c) et limousin (14d), la concordance des temps existe, et le verbe de la complétive sera donc au subjonctif imparfait. La situation est identique en marchois de Dompierre ; si le verbe de la proposition principale est au passé (ou au conditionnel), alors le verbe de la subordonnée complétive sera au subjonctif imparfait (14e).

- (14) a. Français : *Tu aurais_(V1) beaucoup aimé que je puisse_(V2) le faire.*
 b. Poitevin-saintongeais : *T'ariés_(V1) bén aemai qu'i peghisse_(V2) zou faere.*
 c. Occitan central : *T'auriá_(V1) plan agradat qu'o posquesse_(V2) far.*
 d. Occitan limousin : *T'aurias_(V1) bien aimat que poguessa_(V2) id far.*
 e. Marchois dompierois : *T'aurias_(V1) baucòp aimat qu'i peuguessa_(V2) io faire.*

La situation est différente si le verbe de la proposition principale est au présent. En français, le verbe de la complétive sera au subjonctif présent (15a). En poitevin-saintongeais (15b), occitan central (15c) et limousin (15d), selon la concordance des temps, le verbe de la complétive sera au subjonctif présent. En revanche, en marchois de Dompierre, les locuteurs produisent spontanément un subjonctif imparfait dans cette position (15e). L'énoncé suivant est possible : *Aneut fau qu'i peuche io faire* (où la forme *peuche* est au subjonctif présent). Néanmoins, il est moins naturel que l'énoncé (15e) et est rarement produit spontanément par les locuteurs.

- (15) a. Français : *Aujourd'hui il faut_(V1) que je puisse_(V2) le faire.*
 b. Poitevin-saintongeais : *Aneùt, o fâut_(V1) qu'i peye_(V2) zou faere.*¹³
 c. Occitan central : *Cal_(V1) qu'o pòsca_(V2) far uèi.*
 d. Occitan limousin : *Auei, fau_(V1) que puesche_(V2) id far.*
 e. Marchois dompierois : *Aneut fau_(V1) qu'i peuguessa_(V2) io faire.*

Notons néanmoins que cet usage étendu du subjonctif imparfait en marchois dompierois ne concerne pas tous les verbes. Il est limité à certains verbes irréguliers comme *créire* 'croire', *dever*

¹² Les formes des exemples (14b) et (15b) sont en sud-Civraisien (sud-ouest de la Vienne), dialecte géographiquement proche du Croissant. Nous remercions Eric Nowak pour nous avoir fourni ces formes.

¹³ Il y a un doute sur la forme exacte du second verbe : *peye*, *pejhe*, *peve*... Certains locuteurs tendent à remplacer ce verbe par une forme périprastique : *o fâut qu'i sèye capable de zou faere* 'il faut que je sois capable de le faire'. Dans tous les cas, le second verbe ne peut pas être au subjonctif imparfait ; il sera au subjonctif présent. Nous remercions Eric Nowak pour nous avoir fourni ces précisions.

‘devoir’, *peudèr* ‘pouvoir’ ou *volèr* ‘vouloir’. Pour les verbes réguliers, il existe clairement deux formes distinctes de subjonctif. Par exemple pour le verbe *chantar* ‘chanter’, la forme de subjonctif présent 1SG est *i chante*, et la forme de subjonctif imparfait 1SG est *i chantèsse*.

Cette situation peut s’expliquer par la tendance à la généralisation que nous avons mentionné plus haut. Le système de conjugaison du marchois de Dompierre tend vers une plus grande régularité. Les formes de subjonctif imparfait des verbes irréguliers sont plus longues, mais elles sont parfaitement régulières et facilement prédictibles. En revanche, les formes de subjonctif présent pour ces verbes sont irrégulières et idiosyncrasiques. Pour les verbes réguliers, la situation est différente. Les formes de subjonctif présent sont régulières. Ainsi, dans la conjugaison, la langue tend à conserver les formes régulières et déductibles, et à éliminer les formes irrégulières et idiosyncrasiques.

4.7. Forme des pronoms personnels sujets

Dans le parler marchois de Dompierre, on constate une tendance à l’uniformisation de la forme des pronoms personnels sujets masculins de troisième personne du singulier, de deuxième personne du pluriel et de troisième personne du pluriel (16a).

L’uniformisation de pronoms personnels sujet est attesté dans d’autres parlers gallo-romans. Ainsi, en marchois gartempaud, la forme du pronom personnel 3SG masculin est identique à celle du pronom 2PL (16b). De même, en poitevin-saintongeais, la forme du pronom personnel 3SG masculin est identique à celle du pronom personnel 3PL masculin (16c).

(16)		<u>3SG</u>	<u>2PL</u>	<u>3PL</u>
a.	Marchois dompierois :	<i>o</i> /u/	<i>os</i> /u/	<i>os</i> /u/ ¹⁴
b.	Marchois gartempaud :	<i>au</i> /o/	<i>òs</i> /o/	<i>ilhs</i> /i/
c.	Occitan limousin :	<i>eu</i> /ɔ/	<i>vautres</i> /'vawtres/	<i>ilhs</i> /i:/
d.	Occitan central :	<i>el</i> /el/	<i>vosautres</i> /bu'zawtres/	<i>eles</i> /eles/
e.	Poitevin-saintongeais :	<i>le</i> /lə/	<i>ve</i> /və/	<i>le</i> /lə/
f.	Français :	<i>il</i> /il/	<i>vous</i> /vu/	<i>ils</i> /il(z)/

Cependant, une uniformisation de ces trois pronoms personnels sujets semble rare en gallo-roman. Nous supposons que la forme 3PL masculin *os* /u/ est construite comme un pluriel de la forme 3SG masculin *o* /u/, sur le même modèle que les langues d’oïl (16e-f). De fait, en marchois de Dompierre, cette uniformisation a pu apparaître dans la langue car elle n’engendre aucune ambiguïté. En effet, la flexion du verbe est différente pour ces trois personnes (17c,e,f).

(17) Verbe *chantar* ‘chanter’ au présent de l’indicatif en marchois dompierois

- | | | |
|----|---------------------|------------|
| a. | <i>i chante</i> | /i'ʃāt/ |
| b. | <i>te chantes</i> | /tə'ʃāt/ |
| c. | <i>o chante</i> | /u'ʃāt/ |
| d. | <i>neus chantam</i> | /nə'ʃã'tã/ |
| e. | <i>os chantètz</i> | /u'ʃã'tɛ/ |
| f. | <i>os chantan</i> | /u'ʃã'tã/ |

Conclusion

La conjugaison du marchois témoigne clairement de l’appartenance de ces parlers au domaine occitan, notamment limousin. En effet, la morphologie verbale de ces parlers est similaire à celle de l’occitan. Néanmoins, en dehors de la morphologie verbale, les paradigmes du conjugaison du marchois présente également quelques caractéristiques communes avec les variétés d’oïl. Ce phénomène est cohérent avec la position géographique de ces parlers, situés à la frontière entre les domaines d’oc et d’oïl.

¹⁴ La forme *ilhs* /i/ est également attestée en marchois de Dompierre, en variation libre avec *os* /u/.

Cependant, le système de conjugaison du marchois ne saurait se résumer à un système occitan comprenant quelques traits d'oïl. En effet, les paradigmes de conjugaison des parlers marchois présentent plusieurs traits qui lui sont propres. C'est notamment le cas de l'emploi du subjonctif imparfait. En outre, on constate en marchois une tendance à généraliser l'emploi de certaines flexions verbales (celles des verbes du premier groupe) à l'ensemble des verbes. Certaines généralisations attestées en marchois sont également attestées dans les langues d'oïl ; comme par exemple la généralisation de la flexion des verbes du premier groupe à presque tous les verbes des autres groupes. On pourrait donc penser que cette tendance serait en partie due à un phénomène de contact ; néanmoins, aucune langue gallo-romane en contact avec le marchois ne présente un tel degré de généralisation. Ainsi, il en résulte des paradigmes verbaux plus réguliers que ceux de la plupart des autres parlers gallo-romans.

Au-delà de la question des traits oc et oïl en marchois, et plus généralement dans les parlers du Croissant, se pose la question de la délimitation de cette aire linguistique. « Son domaine est traditionnellement délimité par deux traits phonétiques : les limites septentrionales, au nord, du maintien de *a* latin issu de -ARE ou de -ATA (chanta / chanter ; chanta / chanté) et au sud, de la conservation de la finale atone (vache / vacho) » (Brun-Trigaud 1992, 23). Ces deux seuls traits phonétiques ne sauraient suffire à délimiter une telle zone linguistique. En effet, comme nous l'avons vu, la frontière nord (entre Croissant et domaine d'oïl) est assez nette, puisque la morphologie verbale constitue clairement un ensemble de traits pertinents. En revanche, la frontière sud semble plus progressive, et donc plus complexe à déterminer. Certains traits, comme l'emploi des pronoms personnels ou la forme du suffixe du futur pourraient être également pertinents.

Références bibliographiques

- ALIBÈRT, Loïs [ALIBERT, Louis] (1976). *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians*, 2^e édition, Montpellier, Centre d'Estudis Occitans.
- BENVENISTE, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard.
- BRUN-TRIGAUD, Guylaine (1990). *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, Lyon, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet.
- BRUN-TRIGAUD, Guylaine (1992). « Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du Croissant : corpus et témoins », *Langue française* 93, 23-52.
- CHABANEAU, Camille (1876). *Grammaire limousine*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}.
- GAUTIER, Michel (1993). *Grammaire du poitevin-saintongeais*, Mougou, Geste Éditions.
- LAVALADE, Yves (1987). *La Conjugaison occitane (Limousin)*, Limoges, La Clau Lemosina.
- LAVALADE, Yves (1999). *Dictionnaire occitan / français : Limousin - Marche - Périgord, Étymologies occitanes*, Limoges, Lucien Souny.
- PIVETEA, Vianney (2006). *Dictionnaire français/poitevin-saintongeais*, 2^e édition, La Crèche, Geste éditions.
- QUINT, Nicolas (1991). *Le parler marchois de Saint-Priest-la-Feuille (Creuse)*, Limoges, La Clau Lemosina.
- QUINT, Nicolas (1996). *Grammaire du parler occitan nord-limousin marchois de Gartempe et de Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse). Étude phonétique, morphologique et lexicale*, Limoges, La Clau Lemosina.
- QUINT, Nicolas (2014). *L'Occitan*, Chennevières-sur-Marne, Assimil.
- RONJAT, Jules (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Mâcon, Protat.
- RONJAT, Jules (1937). *Grammaire istorique [sic] des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des Langues Romanes, vol. 3.
- ROURRET, Robert (2006). *La lenga dels trobadors*, Aix-en-Provence, L'Oiseau Bleu.

- ROUX, Jean (2017). « L'arvernât, lenga literària d'Auvèrnhe segon Charles-Antoine Ravel »
(dans ce volume, p. 265-269).
- SAUZET, Patrick (2016). *Conjugaison occitane*, Toulouse, IEO Edicions.